



MODALITÉS DE DÉPART NÚRIA 2024

Directeur du Séjour vacances (Projet Intercommunal): M. Thomas SIMONETTI

Contact : 07 82 12 51 63 ou t.simonetti@vallespir.com

Il faudra le jour du départ :

- Les originaux de la carte d'identité ou passeport et de la carte européenne **Obligatoire** (à mettre dans une enveloppe avec nom et prénom)
- **Prévoir un pique-nique pour du Mardi midi dans un sac à dos.**
- Mettre sa combinaison de ski et avoir à porter de mains : Gants, lunettes ou masque.

Le départ se fera le **Mardi 13 Février 2024 à 6h50 précise de Céret**, Place Henri Guitard.

Et à **7h10 précise du Boulou**, de l'arrêt de Bus du Néoulous.

Merci de venir $\frac{1}{4}$ heure avant le départ afin que nous puissions partir à l'heure.

Direction RIBES DE FRESER

A Ribes de Freser, nous prendrons le train à Crémaillère pour Núria à 09h30.

Arrivée à Núria à 10H15 - Installation + ski.

Prévoir le repas du mardi midi sera sorti du sac

Hébergement en pension complète sur le domaine skiable à l'Auberge de Jeunesse.

Retour prévu le **Vendredi 16 Février 2024 vers 18h50 au Boulou et 19h à Céret**, même lieu que les départs

A METTRE DANS LE SAC

IMPORTANT

- Une combinaison de ski, des gants, un bonnet, une écharpe,
- Des sous-vêtements chauds (6 tee-shirts min et 4 caleçons ou culottes)
- Des chaussettes chaudes (5 paires min),
- Des après-ski (ou équivalent)
- Des lunettes de soleil (contre les U.V.)
- De la crème solaire et stick lèvres.

ET

- Des vêtements de rechange, affaires chaudes, pour 4 jours → Núria (+ de 2000m d'altitude).
- Des chaussons ou claquettes (utiles dans la chambre)
- Trousse de toilette.
- Drap (lit une place). le chalet est très bien chauffé et dispose de couette.
- Des jeux pour animer les soirées.
- De l'argent de poche

Remarques :

Objets précieux (bijoux,..) interdits. Tablettes vivement déconseillées.

Dans tous les cas, leur utilisation se fera avec l'accord des animateurs.

La Communauté de Communes du Vallespir décline toute responsabilité en cas de perte ou de vol d'objets de valeur survenu, à votre enfant pendant le Séjour et que je ne pourrais pas prétendre à un remboursement.